

Assemblée Générale ordinaire Sauvian – 16 septembre 2017 Compte-rendu

La présidente ouvre la séance à 11h15 ; le secrétaire François Pottier fait émarger les clubs et décompte les membres (à jour de leur cotisation) présents ou représentés ainsi que les voix.

Présents ou représentés : 25 clubs présents/représentés (comptabilisant 45 voix) sur 33 membres (comptabilisant 53 voix) à jour.

Le quorum étant atteint (= au moins la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée), l'Assemblée peut valablement délibérer.



I. ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Emmanuelle présente le nouveau texte du règlement intérieur du Comité Interdépartemental.

Aucune question ni objection n'étant formulée, le texte est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

II. INFORMATION RELATIVE AUX MEMBRES QUI SIEGERONT AU COMITE DIRECTEUR DE LA FUTURE LIGUE OCCITANIE

Pour information, 3 membres du Comité Directeur élus par ce dernier lors de la réunion du 25/06/2017 feront partie du Comité Directeur de la future Ligue Occitanie (qui sera créée de toutes pièces d'ici mi-novembre 2017).

Il s'agit dans l'ordre alphabétique de François Pottier, Emmanuelle Ranchoup et Yolaine Trichet-Loiseau.

III. ACTIVITES DU COMITE INTERDEPARTEMENTAL : CALENDRIER 2017-2018

Jacques et Emmanuelle présentent le projet de calendrier qui a été constitué d'après les orientations prises lors de la réunion de la Commission Technique du 25/06/2017, des stages fédéraux (2 stages avec le CEN missionné), et des ex-stages CODEP.

Les clubs sont sollicités pour les stages et différents critères sont pris en compte pour le choix des dojos pressentis, en fonction des disponibilités certaines des salles, de leurs tailles par rapport au public attendu, d'un certain équilibre géographique – si c'est possible, notamment.

Tous les stages sont positionnés : il est demandé à l'ensemble des dojos (qui sont vivement remerciés pour leur engagement !) de confirmer le plus rapidement possible la disponibilité de leurs salles pour que le calendrier soit validé.

IV. COTISATION DU COMITE INTERDEPARTEMENTAL 2017-2018

Le Comité Directeur a proposé de conserver le montant global de 31 € comme cotisation pour le Comité Interdépartemental (auparavant ce montant recouvrait 23 € pour la Ligue et 8 € pour le Comité Départemental).

L'idée est de conserver les mêmes ressources, et de se donner éventuellement une petite marge de manœuvre si un jour il existait une cotisation à l'échelle de la nouvelle Ligue Occitanie (pas à l'ordre du jour pour la saison à venir).

La proposition est mise aux votes :

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

V. TARIFICATION DES STAGES DU COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Emmanuelle indique que lors du dernier Comité Directeur, la proposition a été faite de conserver les ex-stages CODEP payants pour tous (du fait des frais élevés engendrés lors de la venue d'un CEN – frais de déplacement, restauration, hébergement et indemnité), et de conserver les autres règles antérieures pour les autres stages du Comité Interdépartemental.

Elle indique également que le bureau avait pris l'initiative depuis janvier de baisser le prix des stages à la journée de 20 à 15 €, et il est donc proposé de l'entériner.

La question est posée de savoir si, lorsqu'un stage dure une journée et demie, si l'on peut laisser à 20 € : aucune objection n'est formulée.

La solution proposée peut donc être résumée de la manière suivante :

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| Stage fédéral | Stage pour tous avec le CEN missionné (2 par saison) | <ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs |
| | Stage préparation 3 ^e / 4 ^e dan | <ul style="list-style-type: none"> 10 € ½ journée |
| | Stage enseignement enfants avec un CEN missionné | <ul style="list-style-type: none"> 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2 |
| | Stage enseignant / examinateur avec 2 CEN missionnés | <ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs 5 € 1 cours 10 € stage complet |
| Stage Comité Interdépartemental | Avec un CEN (ex-stage CODEP) | <p>Payant pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 € ½ journée 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2 |
| | Avec des membres de la Commission Techniques (stages pour tous, stages préparation grades...) sauf ceux-ci-dessous | <ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs 10 € ½ journée 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2 |
| | Stages pour tous organisés par la commission Handicap, stages BIFA et Kagami Biraki | <ul style="list-style-type: none"> Gratuit |

N.B. le stage du 16/09/2017 avec Claude Pellerin a fait exception du fait que la règle n'avait pas encore été présentée à l'AG lors de la parution de l'affiche

La proposition est mise aux votes.

⇒ **Adoptée à l'unanimité.**

VI. ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018

Le budget prévisionnel adopté en Comité Directeur est présenté, avec un document de synthèse et une page plus détaillée pour aider à l'organisation des différentes manifestations et stages.

Le montant du budget prévisionnel est de 18 210 € ; les documents sont mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

VII. REMPLACEMENT DU POSTE DE TRESORIER

Pierre Brun prend la parole pour expliquer les raisons motivant l'arrêt de ses fonctions au sein de la structure (comme au sein de son club), lié à des envies d'autres choses ; il est vivement remercié pour l'ensemble du travail qu'il a effectué tout au long de cette saison avec une comptabilité nette à ce jour, sans rien en attente.

Il est ensuite nécessaire de pourvoir le poste vacant de trésorier et un appel à candidature est lancé.

Pierre Brun propose la candidature de Jean-Claude Saunier (membre du Comité Directeur et qui s'excuse de ne pouvoir être présent) : celle-ci est mise aux votes.

⇒ **Candidature approuvée à l'unanimité.**

Pierre Brun ajoute qu'il serait opportun de changer d'agence bancaire (voire de banque), afin que les comptes soient dans une agence plus proche du trésorier.

Il est donc proposé dans un premier temps que les comptes soient rapatriés de l'agence bancaire du CIC Saint Gély du Fesc vers l'agence bancaire CIC de Gignac (où l'ex-CODEP 34 avait ses comptes et ne payait pas de frais de tenue de compte – Jean-Claude va donc voir pour bénéficier des mêmes conditions pour le Comité Interdépartemental). Cette proposition est mise aux votes.

⇒ **Proposition approuvée à l'unanimité.**

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Emmanuelle demande si d'autres questions doivent être abordées : personne ne se manifestant, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 12h15.



La Présidente



Emmanuelle RANCHOU

Le Trésorier



Pierre BRUN

Le Secrétaire



François POTTIER